

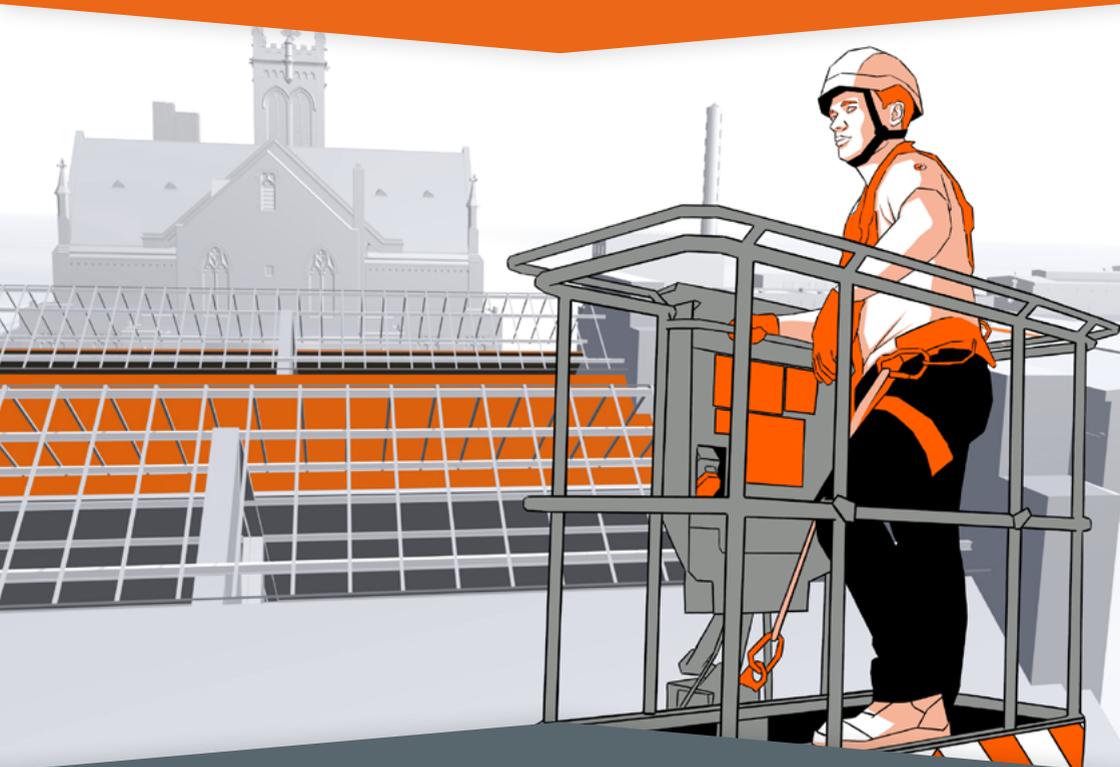


LA COMPAGNIE DES TOITS

— ÉTUDES | INTERVENTIONS | MAINTENANCE —



URGENCES



ÉTUDES
INTERVENTIONS
▶ MAINTENANCE ◀

LE RÉSEAU EXPERT DES TOITS PROFESSIONNELS



- ▶ LA RÉACTIVITÉ D'UNE AGENCE LOCALE
- ▶ DES MOYENS D'INTERVENTION AUTONOMES
- ▶ LA MISE HORS D'EAU RAPIDE DE VOTRE BÂTIMENT



URGENCES

Dans le domaine des interventions en urgence, les deux principales prestations sont la **mise en sécurité** et la **mise hors d'eau**. Ces types d'interventions offrent de nombreux avantages :

- Rapidité d'intervention et de diagnostic
- Mise hors d'eau permettant la continuité de l'activité dans le bâtiment
- Arrêt de la dégradation du bâtiment
- Ainsi, une fois la situation maîtrisée et la suppression temporaire de la problématique effectuée, le «temps» dégagé permet d'envisager avec sérénité une solution définitive.





■ De nombreuses situations nécessitent une intervention rapide afin d'éviter que le bâtiment ne se dégrade de trop, mette en danger la vie du personnel et entraîne des pertes d'exploitation pour les entreprises, par exemple.

Cela peut aussi être aussi nécessaire pour les résidents de logements ainsi que les usagers d'établissements publics afin d'assurer une continuité de vie et de service.

Pour répondre à ces impératifs, La Compagnie des Toits a développé une offre de service d'urgence afin de remédier rapidement à une situation de crise, placer l'espace concerné en sécurité et appréhender de manière experte la mise en place de solutions pérennes.

Concrètement nous mobilisons sous 48h maximum, une équipe de techniciens formés à toutes les situations terrain, notre nacelle en propre et toute autre ressource nécessaire.

Sur place **nos opérateurs sécurisent la zone d'intervention au sol et sur le toit**, pratiquent les premiers constats et diagnostics, les mesures conservatoires nécessaires, parent à toute éventualité de chutes d'éléments et récoltent les pièces probantes permettant la réalisation d'un rapport d'intervention avec diagnostic et préconisations de réparations définitives.



Avantages : **Nous intervenons avec nos propres camions-nacelle**



■ Lors d'une intervention en urgence liée à une problématique d'étanchéité à l'eau de la toiture, l'objectif majeur est de **protéger le plus rapidement possible l'activité se trouvant en dessous du toit contre les fuites d'eau et les infiltrations**.

La réponse première à cet état de fait est la mise hors d'eau rapide. **Celle-ci permet d'éviter des préjudices concomitants dans le bâtiment et ses alentours**. La mise hors d'eau est une phase primordiale de préservation et ce de manière temporaire. Par la suite, suivant l'état de la structure, les réparations nécessaires devront être effectuées.

Le bâchage professionnel n'est réalisé qu'en de très rares occasions et selon le contexte, dans la mesure où sa pérennité dans le temps n'excède pas quelques jours (problématiques de prise au vent, intervention posant des difficultés de mise en sécurité des techniciens).

Comme pour « la mise en sécurité », nous mobilisons à l'identique les ressources et intervenons selon les mêmes principes, notamment avec la réalisation d'un rapport d'intervention.



Avantages : **Nous intervenons toujours en sécurité pour éviter le sur-accident**

LE RÉSEAU EXPERT DES TOITS PROFESSIONNELS

UNE OFFRE DE SERVICES GLOBALE



URGENCES



RÉFECTION



ENTRETIEN



VISITES RÉGLEMENTAIRES



SÉCURISATION



RÉPARATION



RECHERCHES DE FUITE



APPORT EN LUMIÈRE



AUDIT



LA COMPAGNIE DES TOITS
— ÉTUDES | INTERVENTIONS | MAINTENANCE —



LA COMPAGNIE DES TOITS

EXPERTISE TECHNIQUE



FORMATION
CONTINUE



APPLICATIFS
DÉDIÉS



RAPPORTS
DÉTAILLÉS

SÉCURITÉ & HABILITATIONS



NACELLE
EN PROPRE



ACCÈS
DIFFICILES



AMIANTE
SS4

PROXIMITÉ & RÉACTIVITÉ



RENDEZ-VOUS
SOUS 24H*

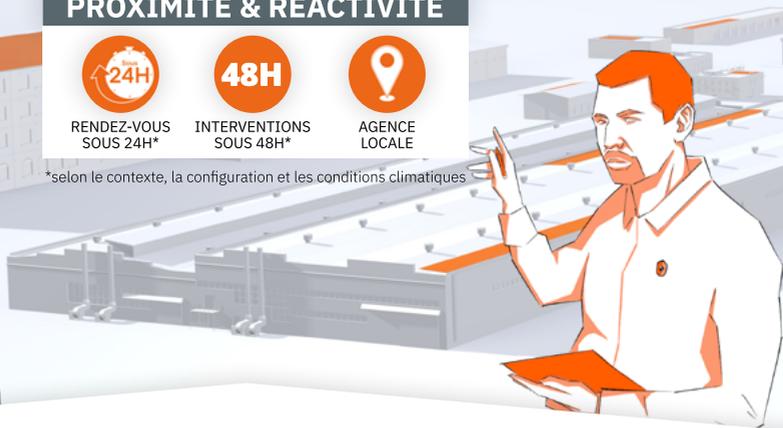


INTERVENTIONS
SOUS 48H*



AGENCE
LOCALE

*selon le contexte, la configuration et les conditions climatiques



AVEC NOUS, VOUS ÊTES EN BONNE COMPAGNIE !